COLLOQUE

LES CONDITIONS DE DÉTENTION

02 juin 2022

Grand’ Chambre de la Cour de cassation - Entrée 5, quai de l’Horloge - Paris 1er

INSCRIPTION EN ADRESSANT NOM, FONCTION ET COORDONNÉES PAR COURRIEL À L’ADRESSE SUIVANTE : COLLOQUE.PARQUET.COURDECASSATION@JUSTICE.FR - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Colloque sur le thème « Les conditions de détention »

Le parquet général de la Cour de cassation, l’Association internationale de droit pénal et l’Association française de droit pénal organisent un colloque sur le thème « **Les conditions de détention** ».

Ce colloque se tiendra le **jeudi 2 juin 2022 de 17h00 à 19h00** dans la Grand’Chambre de la Cour de cassation.

La conférence pourra également être suivie à distance sur le site internet de la Cour de cassation et sur ses réseaux sociaux.

PROGRAMME

16h45 - 17h00 Accueil des participants

17h00 - 17h35 ***Les exigences du droit de la Convention européenne des droits de l'homme et du droit de l'Union européenne, à la lumière des expériences comparatives***

Tony MARGUERY,
Avocat au Barreau de Draguignan, docteur en droit

17h35 - 18h10 ***La jurisprudence française***

Sandrine ZIENTARA-LOGEAY,
Avocate générale à la chambre criminelle de la Cour de cassation

18h10 - 18h45 ***Approche critique du droit positif***

Muriel GIACOPELLI,
Professeure à l'université Aix-Marseille

18h45 - 19h00 Echanges

Demande d'inscription par mail pour assister à la conférence en présentiel :
colloque.parquet.courdecassation@justice.fr

Ce colloque est également à suivre en direct sur la page du site internet de la Cour de cassation dédiée aux directs, à l'adresse qui sera communiquée.
Le visionnage du direct n'est pas possible via le navigateur Internet Explorer, nous vous invitons donc à utiliser Mozilla Firefox.
Si vous disposez de l'application Twitter, Facebook ou Youtube sur votre smartphone, vous pouvez également suivre ce direct via les comptes officiels de la Cour de cassation.